

Parc naturel régional des Ardennes

Offre d'emploi - Fiche de poste



Maison du Parc naturel régional des Ardennes
Route de Sécheval - RD 140 - 08150 RENWEZ
Tél. : 03 24 42 90 57
Mail : accueil@parc-naturel-ardennes.fr

Une autre vie s'invente ici ...



Parc
naturel
régional
des Ardennes



OFFRE D'EMPLOI CHARGE(E) DE MISSION SIGNALÉTIQUE

Contexte

Labellisé officiellement le 21 décembre 2011, le Parc naturel régional des Ardennes est géré par un syndicat mixte. Le territoire rassemble 76 062 habitants sur 1 176 km², regroupant notamment 92 communes des Ardennes, frontalières avec la Belgique.

La charte du Parc fixe 8 thématiques prioritaires d'actions, dont :

- Valoriser de manière durable les ressources du territoire,
- Faire du tourisme un nouvel axe de développement économique,
- Faire apprécier la richesse des milieux naturels,
- Préserver et gérer le patrimoine paysager,
- Favoriser une gestion économe des ressources,
- Conforter la qualité des offres de service et d'habitat,
- Animer le territoire et fédérer les publics autour de l'identité locale,
- Favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs du territoire.

Missions

Sous l'autorité de la Cheffe de Pôle Aménagement Durable et en collaboration avec les autres membres de l'équipe du PNR, les missions consisteront principalement à :

- Élaborer en concertation avec les acteurs locaux, une charte de la signalétique et de l'affichage, à l'échelle du département des Ardennes, comprenant les points suivants :
 - o Balisages
 - o Signalétique routière,
 - o Signalétique d'Information Locale (SIL),
 - o Signalétique touristique,
 - o Pré-enseignes dérogatoires,
 - o Enseignes,
 - o Dispositifs temporaires,
 - o Mobilier urbain.
- Créer et fournir aux collectivités et acteurs économiques, des outils pour agir, en plus de la Charte signalétique, en réalisant :
 - o Des inventaires des dispositifs et de leur qualité.
 - o Des interventions de conseil pour la mise en place de plan SIL et de RLP.
 - o Un guide des devantures commerciales.
 - o Réaliser des inventaires de terrains, intégrer de nouvelles connaissances et gérer les bases de données.
- Monter des dossiers de demande de subventions.
- Développer et entretenir un réseau de partenaires.

- Animer et participer, à des commissions ou réunions d'informations, d'échanges, de sensibilisation.
- Impulser et coordonner des programmes d'actions et projets.
- Rédiger des correspondances, des notes d'information, des dossiers de suivi et évaluation.
- Commander des études et des opérations de travaux.

Compétences

Bac+5 en aménagement, en urbanisme, en concertation, en droit.

Connaissances spécifiques :

- Approfondies ou à défaut une aisance en lecture, en compréhension et en traduction opérationnelle du Code de l'Environnement, du code de la Route et des parties 1 à 9 des Instructions Interministérielles sur la Signalisation Routière (IISR).
- Des PNR ou des syndicats mixtes,
- De l'environnement des collectivités territoriales,
- Des enjeux locaux d'aménagement et de développement durables, dont les documents d'urbanisme,
- Des règles de la commande publique,
- Des bases de données et/ou SIG.

Capacités particulières :

- Prise de parole en public auprès d'une pluralité d'acteurs techniques, institutionnels (sous-préfets, présidents d'EPCI, etc.) et privés (enseignants, commerçants, etc.), autonomie, organisation, sens du travail en équipe, rigueur, esprit de synthèse, créativité, ouverture d'esprit, aptitudes à écouter, à convaincre et à mobiliser, facilités relationnelles et rédactionnelles.

Expériences souhaitées dans le montage de projets partenariaux : conception, mise en œuvre, animation et évaluation.

Aptitudes à l'élaboration et l'animation d'ateliers participatifs.

Utilisation des SIG (manipulation de données, mise en page de cartographies, gestion des données...).

Conditions

Emploi contractuel de catégorie A de 18 mois.

Temps plein (38 heures hebdomadaires avec 18 jours de RTT) avec possibilité de réunions en soirée et le week-end.

Niveau de rémunération selon expérience et grille indiciaire de la Fonction publique territoriale.

Permis B et véhicule personnel obligatoires.

Poste à pourvoir dès que possible - Candidatures à adresser pour le 1^{er} avril 2023 à :

Monsieur le Président

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Ardennes

Maison du Parc - Route de Sécheval – RD 140

08 150 RENWEZ

pauline.pereira@parc-naturel-ardennes.fr

Pour plus d'informations : www.parc-naturel-ardennes.fr

